



No de résolution
ou annotation

Municipalité de Saint-Édouard

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Édouard, tenue le **2 février 2015 à 20 h** à la salle du Conseil, située au 405C, Montée Lussier, à Saint-Édouard, à laquelle étaient présents : Messieurs les conseillers Benoit Séguin, Sylvain Seyer, Alain Poissant et Madame Annie Lussier. Monsieur le conseiller Claude Poissant et Monsieur le Maire Ronald Lécuyer étaient absents.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Daniel Racette, maire suppléant. La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Christine Tremblay était présente; la séance débute à 20 h.

1. Ouverture de la séance
2. Moment de recueillement
3. Lecture de l'ordre du jour
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Période de questions du public
6. Dépôt de la correspondance du mois
7. **LÉGISLATION**
 - 7.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2015
 - 7.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 janvier 2015
8. **FINANCES ET ADMINISTRATION**
 - 8.1 Paiement de la liste de comptes fournisseurs du mois
 - 8.2 Avis de dépôt du rôle de perception pour l'année 2015
 - 8.3 Autorisation pour envoyer un employé en formation sur le traitement des eaux usées par étang d'oxydation
 - 8.4 Nomination d'un signataire en l'absence de la directrice générale et secrétaire-trésorière
 - 8.5 Nomination d'une remplaçante temporaire au poste de la secrétaire-réceptionniste
 - 8.6 Nomination d'un inspecteur municipal pour la poursuite du remplacement d'un congé maternité
9. **GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES**
 - 9.1 Responsable de la gestion du matériel et des immeubles - Le conseiller Daniel Racette
 - 9.2 Modification de la Politique interne de location de salle
10. **GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 10.1 Comité du service de la sécurité incendie- Le maire, Monsieur Ronald Lécuyer
 - 10.2 Approbation et paiement de l'entente de service 2015 avec l'Unité Communautaire de Mesures d'Urgence Montérégie (UCMU)
 - 10.3 Approbation de la demande d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel
 - 10.4 Comité du trio du service de la sécurité incendie- Le maire, Monsieur Ronald Lécuyer
 - 10.5 Comité de parrainage Sûreté du Québec - Le conseiller Claude Poissant
11. **GESTION DU RÉSEAU ROUTIER**
 - 11.1 Responsable de la gestion du réseau routier - Le maire, Monsieur Ronald Lécuyer
 - 11.2 Autorisation pour traverser la Municipalité dans le cadre d'un tour cycliste organisé par Terre sans frontières
 - 11.3 Autorisation pour le changement d'un poteau de Bell téléphone sur la rue Principale, entre les numéros civiques 158 et 162
 - 11.4 Abrogation de la résolution n° 14-12-208 pour une demande de subvention dans le cadre de l'aide à l'amélioration du réseau routier municipal
12. **GESTION DES LOISIRS ET DE LA FAMILLE**
 - 12.1 Comité de gestion des loisirs et de la famille – La conseillère Annie Lussier
 - 12.2 Autorisation à la directrice générale pour préparer le premier versement de la subvention annuelle aux Loisirs de Saint-Édouard
 - 12.3 Demande de soutien financier du Centre d'écoute Montérégie (écoute des aînés)
13. **GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**
 - 13.1 Responsable de la gestion de l'environnement et de l'assainissement des



No de résolution
ou annotation

eaux usées- Le conseiller Alain Poissant

13.2 Demande d'appui à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour Moïse Giroux

14. GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE

14.1 Comité de la bibliothèque et de la culture - Le conseiller Sylvain Seyer

14.2 Demande de soutien financier à la Société d'Histoire des XI

15. GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

15.1 Responsable de la gestion des technologies de l'information – Le conseiller Benoit Séguin

15.2 Autorisation pour la mise à niveau des serveurs informatiques et de leurs composantes

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. VARIA

18. CLÔTURE DE LA SÉANCE

15-02-025 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité **D'ADOPTER** l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 février 2015.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette			
# 2 – Benoit Séguin	O	# 6 - Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3 - Claude Poissant	A	Maire :	A	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

Période de questions (Aucune personne dans la salle)

Correspondances : La secrétaire-trésorière informe de la correspondance reçue et dépose les intérêts pécuniaires des élus municipaux pour l'année 2015.

LÉGISLATION

15-02-026 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2015

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sylvain Seyer **ET RÉSOLU** à l'unanimité **D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2015, tel que rédigé.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette			
# 2 – Benoit Séguin	O	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3 - Claude Poissant	A	Maire :	A	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	P	Maire suppléant :		REJETE	

15-02-027 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 janvier 2015

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Annie Lussier **ET RÉSOLU** à l'unanimité **D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 janvier 2015, tel que rédigé.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	P	# 5 - Daniel Racette			
# 2 – Benoit Séguin	O	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3 - Claude Poissant	A	Maire :	A	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

FINANCES ET ADMINISTRATION

15-02-028 Paiement de la liste des comptes fournisseurs du mois

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale, en vertu du *règlement n° 150 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire*, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Benoit Séguin **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'ACCEPTER** l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et **D'APPROUVER** le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de 130 534.45 \$.

QUE ce rapport soit classé sous le numéro **2015-01** et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.



No de résolution
ou annotation

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P) ABSENT (A)	VOTE POUR (O) VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette			
# 2 – Benoit Séguin	P	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3 - Claude Poissant	A	Maire :	A	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

15-02-029 Avis de dépôt du rôle de perception pour l'année 2015

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 1007 du Code municipal, il est du devoir de la trésorière de faire, chaque année, au temps fixé par le Conseil, un rôle général de perception comprenant toutes les taxes, tant générales que spéciales et de services, alors imposées, et les mentionnant séparément ;

CONSIDÉRANT QUE la trésorière doit donner un avis public dans lequel elle annonce que le rôle général de perception est déposé à son bureau et qu'elle procédera à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti ;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Annie Lussier **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **DE DEMANDER** à la trésorière de préparer le rôle de perception pour l'année 2015 **ET QUE** le rapport du rôle de perception fasse partie intégrante de la résolution.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P) ABSENT (A)	VOTE POUR (O) VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	P	# 5 - Daniel Racette			
# 2 – Benoit Séguin	O	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3 - Claude Poissant	A	Maire :	A	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

15-02-030 Autorisation pour envoyer un employé en formation sur le traitement des eaux usées par étang d'oxydation

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite faire d'avantage de travaux et de maintenance en régie ;

CONSIDÉRANT QU'une formation sur le traitement des eaux usées par étang d'oxydation sera offerte par la Commission scolaire des Trois-Lacs entre le 16 mars 2015 et le 14 mai 2015 à raison de cinq (5) journées par semaine ;

CONSIDÉRANT QUE les employés de la Municipalité font actuellement certaines maintenances mineures au niveau de la station de traitement des eaux usées ;

CONSIDÉRANT QUE la firme Aquatech s'occupe actuellement de la maintenance de la station de traitement des eaux usées ;

CONSIDÉRANT QUE la formation offerte est adaptée aux besoins de la Municipalité ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'AUTORISER** la formation au coût 3 700 \$ avant taxes, **DE PAYER** cette dépense à même le surplus non-affecté **ET**

QUE Sylvain Leblanc soit nommé afin de participer à cette formation;

QUE les dépenses de déplacement et les frais de dîner soit remboursés.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P) ABSENT (A)	VOTE POUR (O) VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette			
# 2 – Benoit Séguin	O	# 6 - Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3 - Claude Poissant	A	Maire :	A	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

15-02-031 Nomination d'un signataire en l'absence de la directrice générale et secrétaire-trésorière

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit poursuivre ses activités en cas d'absence de la direction générale ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sylvain Seyer **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **DE NOMMER** Monsieur Carl Simard à titre de signataire **ET QUE** Monsieur Carl Simard soit autorisé à signer les chèques et effets bancaires émis par la Municipalité en place et lieu de la directrice générale et secrétaire-trésorière au moment de ses absences.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P) ABSENT (A)	VOTE POUR (O) VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette			
# 2 – Benoit Séguin	O	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3 - Claude Poissant	A	Maire :	A	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	P	Maire suppléant :		REJETE	



No de résolution
ou annotation

15-02-032 Nomination d'une remplaçante temporaire au poste de la secrétaire-réceptionniste

CONSIDÉRANT le départ en maladie de Madame Carole Provost, secrétaire-réceptionniste le 15 décembre 2014, un remplaçant temporaire est nécessaire pour combler le poste ;

CONSIDÉRANT la disponibilité et l'expérience de Madame Jelena Pesic au niveau clérical et municipal ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Benoit Séguin **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **DE NOMMER** Madame Jelena Pesic pour le poste de secrétaire-réceptionniste pour la municipalité de Saint-Édouard à compter du 3 février 2015.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette			
# 2 – Benoit Séguin	P	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3 - Claude Poissant	A	Maire :	A	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

15-02-033 Nomination d'un inspecteur municipal pour la poursuite du remplacement d'un congé maternité

CONSIDÉRANT QUE le poste d'inspecteur municipal est occupé depuis le 5 janvier 2015 et qu'il y a lieu de régulariser la situation d'embauche ;

CONSIDÉRANT QUE le congé de maternité de l'inspectrice prend fin en mars 2015 ;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a analysé les demandes de candidatures reçues ;

CONSIDÉRANT QUE l'embauche est conforme à l'article 170 du Code municipal, chapitre c-27.1 et qu'à cette fin, un appel d'offre public n'est pas nécessaire ;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Annie Lussier **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **DE NOMMER** Monsieur Maxime Bélanger pour le poste d'inspecteur municipal pour la municipalité de Saint-Édouard à compter du 3 février 2015 ;

QUE Maxime Bélanger jouira des pouvoirs d'officier qui lui sont conférés à l'intérieur de la réglementation municipale ;

QUE cette résolution fasse office de contrat entre les parties.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	P	# 5 - Daniel Racette			
# 2 – Benoit Séguin	O	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3 - Claude Poissant	A	Maire :	A	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES

Rapport du responsable de la gestion du matériel et des immeubles – Le conseiller Daniel Racette

- Monsieur Racette mentionne qu'il y a eu des discussions sur la modification de quelques points de la Politique de location de salle. Il s'agit surtout de points qui concernent les frais de ménage.

15-02-034 Modification de la politique interne de location de salle

CONSIDÉRANT QUE la politique interne de location de salle fut adoptée sous la résolution n° 14-05-100 le 5 mai 2014 ;

CONSIDÉRANT QUE certains problèmes d'application ont été rencontrés depuis l'instauration de la Politique ;

CONSIDÉRANT QUE le conseiller responsable de la Gestion du matériel et des immeubles, Monsieur Daniel Racette, a été rencontré pour l'approbation des corrections à la Politique ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sylvain Seyer **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'ACCEPTER** les modifications de la politique interne de location telles que présentée par Monsieur Daniel Racette.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette			
# 2 – Benoit Séguin	O	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3 - Claude Poissant	A	Maire :	A	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	P	Maire suppléant :		REJETE	



No de résolution
ou annotation

GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport du responsable du comité du service de la sécurité incendie – Le maire, M. Ronald Lécuyer

➤ Absent

15-02-035 Approbation et paiement de l'entente de service 2015 avec l'Unité Communautaire de Mesures d'Urgence Montérégie Inc. (UCMU)

CONSIDÉRANT QUE le service incendie peut être appelé à se déplacer sur un site d'urgence en tout temps ;

CONSIDÉRANT QUE le personnel du service incendie et/ou les sinistrés peuvent avoir besoin de matériel d'appoint et de services complémentaires ;

CONSIDÉRANT QUE l'UCMU s'engage à répondre en tout temps pour les services qu'elle offre avec ses véhicules d'urgence, adaptés spécialement pour accueillir les sinistrés ainsi que les intervenants en mesures d'urgence ;

CONSIDÉRANT QU'il en coûtera un montant de 80\$/heure pour bénéficier de ses services lorsque l'UCMU sera appelée ;

CONSIDÉRANT QUE l'entente de service sera en vigueur entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2015 et que son coût est de 25 \$ par pompier ou officier.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Annie Lussier **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'ACCEPTER** cette entente de service au montant de 375 \$ taxes incluses et **DE PAYER** cette dépense à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	P	# 5 - Daniel Racette			
# 2 – Benoit Séguin	O	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓	
# 3 - Claude Poissant	A	Maire :	A	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

15-02-036 Approbation de la demande d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel

ATTENDU QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit des exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce Règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le *Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel*;

ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Édouard désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Édouard prévoit la formation de trois (3) pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la Municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC des Jardins-de-Napierville en conformité avec l'article 6 du Programme.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **DE PRÉSENTER** une demande d'aide financière dans le cadre du *Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel* au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC des Jardins-de-Napierville.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette			
# 2 – Benoit Séguin	O	# 6 - Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓	
# 3 - Claude Poissant	A	Maire :	A	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	



No de résolution
ou annotation

Comité du trio du service de la sécurité incendie – Le Maire, Monsieur Ronald Lécuyer

➤ Absent

Comité de parrainage Sûreté du Québec – Le Conseiller Claude Poissant

➤ Absent

GESTION DU RÉSEAU ROUTIER

Rapport du responsable de la gestion du réseau routier – Le maire, M. Ronald Lécuyer

➤ Absent

15-02-037 Autorisation pour traverser la Municipalité dans le cadre d'un tour cycliste organisé par Terresansfrontières

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Édouard a reçu une demande de passage à vélo sur son territoire de la part de Terresansfrontières pour une activité qui se déroulera le jeudi 21 mai 2015 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Édouard a reçu l'itinéraire de Terresansfrontière ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Benoit Séguin **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'AUTORISER** le passage des cyclistes de Terresansfrontières sur le territoire de la Municipalité le jeudi 21 mai 2015.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette			
# 2 – Benoit Séguin	P	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3 - Claude Poissant	A	Maire :	A	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

15-02-038 Autorisation pour le changement d'un poteau de Bell téléphone sur la rue Principale, entre les numéros civiques 158 et 162

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une demande de consentement municipal de la compagnie Bell pour le projet H24305 ;

CONSIDÉRANT QUE la demande a été évaluée par le responsable des travaux publics et est conforme aux règlements municipaux en vigueur ;

CONSIDÉRANT QUE la demande est valide pour une période de six (6) mois à compter de sa date d'approbation ;

CONSIDÉRANT QUE le lieu où les travaux prévus se dérouleront est situé en bordure d'une route de compétence provinciale.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'AUTORISER** les travaux prévus, **QUE** cette demande porte le numéro de référence T015-001 **ET CE, CONDITIONNELLEMENT** à une approbation du Ministère des transports du Québec.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette			
# 2 – Benoit Séguin	O	# 6 - Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3 - Claude Poissant	A	Maire :	A	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

15-02-039 Abrogation de la résolution n° 14-12-208 dans le cadre du dépôt d'une demande concernant la subvention discrétionnaire pour le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la Municipalité d'abroger la résolution n° 14-12-208 pour déposer une demande conforme au Ministère des Transports du Québec;

ATTENDU QUE le député Stéphane Billette mentionne qu'il y a un montant d'argent en subvention pour le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier;

ATTENDU QU'IL distribue ce montant de subvention selon un calcul bien précis entre les municipalités de son territoire;

ATTENDU QUE les routes concernées par ce programme sont les rangs de l'Église, des Sloan, les rues de l'École ainsi que Riendeau.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Benoit Séguin **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'ABROGER** la résolution n° 14-12-208 pour **APPROUVER** les dépenses pour les travaux exécutés sur les routes de la Municipalité reliées par des



No de résolution
ou annotation

ouvrages de revêtement mécanisé de la chaussée pour un montant subventionné de **13 419\$** conformément aux exigences du Ministère des Transports du Québec, **QUE** les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la Municipalité **ET QUE** le dossier de vérification a été constitué.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	
#	NOM	INITIALES	INITIALES	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)	
# 1	Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette			
# 2	Benoit Séguin	P	# 6 - Alain Poissant	O		ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ ✓
# 3	Claude Poissant	A	Maire :	A		ADOPTÉ A LA MAJORITE
# 4	Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :			REJETE

GESTION DES LOISIRS ET DE LA FAMILLE

Rapport du responsable du comité de gestion des loisirs et de la famille – La conseillère Annie Lussier

- Le party avec la thématique des années 90 aura lieu le 21 février 2015. Le coût de l'entrée est au tarif de 10\$ et cette activité vise la collecte de fond pour financer la patinoire.
- Il fut convenu que nous ferons apparaître certains évènements des Municipalités voisines dans le bulletin municipal et sur le babillard électronique.
- Le projet de protocole d'entente des Loisirs sera analysé sous peu.

15-02-040 Autorisation à la directrice générale pour préparer le premier versement de la subvention annuelle aux Loisirs de Saint-Édouard

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité octroi une subvention annuelle de 12 000 \$ à l'organisme à but non lucratif des Loisirs de Saint-Édouard et ce, en deux (2) versements égaux, le premier au printemps et le deuxième à l'automne;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sylvain Seyer **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'AUTORISER** la directrice générale à octroyer 6 000 \$ à l'ordre des Loisirs de Saint-Édouard ; ceci représentant le premier versement de la subvention annuelle de la Municipalité, **ET QUE** cette somme soit prise à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	
#	NOM	INITIALES	INITIALES	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)	
# 1	Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette			
# 2	Benoit Séguin	O	# 6 - Alain Poissant	O		ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ ✓
# 3	Claude Poissant	A	Maire :	A		ADOPTÉ A LA MAJORITE
# 4	Sylvain Seyer	P	Maire suppléant :			REJETE

15-02-041 Demande de soutien financier du Centre d'écoute Montérégie (écoute des aînés)

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'écoute Montérégie offre des services d'écoute professionnel, confidentiel et gratuit aux aînés de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme est communautaire et qu'il existe grâce à la participation de la communauté;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Annie Lussier **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'AUTORISER** un don de 100.00 \$ au Centre d'écoute Montérégie **ET DE PAYER** cette dépense à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	
#	NOM	INITIALES	INITIALES	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)	
# 1	Annie Lussier	P	# 5 - Daniel Racette			
# 2	Benoit Séguin	O	# 6 - Alain Poissant	O		ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ ✓
# 3	Claude Poissant	A	Maire :	A		ADOPTÉ A LA MAJORITE
# 4	Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :			REJETE

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Rapport du responsable de la gestion de l'environnement et de l'assainissement des eaux usées – Le conseiller Alain Poissant

- Monsieur Poissant apporte quelques précisions au rapport du responsable des travaux publics et sa conférence téléphonique avec le MAMROT. Il spécifie entre autre que la cause des problèmes se situe au niveau des chiffres de référence et que ces chiffres n'étaient pas bons. Ces chiffres ont été acceptés et il mentionne que l'intention de Municipalité est de faire avouer l'erreur au ministère. D'ailleurs un plan de travail sera présenté au Conseil par l'ingénieur, Monsieur Brazeau, dans 2 à 3 semaines.

15-02-042 Demande d'appui à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour Moïse Giroux

CONSIDÉRANT QU'une demande d'appui à la CPTAQ. a été déposée par Moïse Giroux à la municipalité de Saint-Édouard concernant les lots n° 3 992 364, 3 992 365 et 3 990 668 ;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour but l'autorisation d'aliéner et d'utiliser à des fins résidentielles les parcelles en cause ;

CONSIDÉRANT QUE la présente demande est conforme quant à l'usage projeté du règlement de zonage 90-115 en vigueur dans la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la présente demande est conforme au *Schéma d'aménagement et de développement révisé n° URB 205* relatif à l'article 14.7.2.1 sur les Distances séparatrices relatives à la gestion des odeurs en milieu agricole ;

CONSIDÉRANT QUE bien qu'il existe des espaces appropriés disponibles hors de la zone agricole de la Municipalité pour des fins résidentielles, le demandeur est déjà propriétaire du lot concerné et ne veut pas en acquérir un autre ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sylvain Seyer **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'APPUYER** la présente demande auprès de la CPTAQ.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette			
# 2 – Benoit Séguin	O	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 - Claude Poissant	A	Maire :	A	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	P	Maire suppléant :		REJETE	

GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE

Rapport du responsable du comité de la bibliothèque et de la culture – Le conseiller Sylvain Seyer

- En janvier, la classe de première année de Saint-Édouard est venue à la bibliothèque.
- Le 14 février 2015, l'école organise une collecte de canettes et de bouteilles pour financer leur activité.
- Le 3 mars 2015, le Centre de la Petite enfance (CPE) de Saint-Édouard a prévu une visite.

15-02-043 Demande de soutien financier à la Société d'Histoire des XI

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une demande de soutien financier pour un montant de 200 \$ de la part de la Société d'Histoire des XI dans le cadre de leur campagne de financement 2015;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'AUTORISER** un don de 100,00 \$ à la Société d'Histoire des XI et **DE PAYER** cette dépense à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette			
# 2 – Benoit Séguin	O	# 6 - Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 - Claude Poissant	A	Maire :	A	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Rapport du responsable du comité de gestion des technologies de l'information – Le conseiller Benoit Séguin

- Le processus d'élaboration du site web est en attente de proposition et de suggestions de Simon Ste-Marie et de Christine Marcotte
- Nous sommes maintenant arrivés à la mise à niveau du parc informatique et la phase 1 débutera sous peu. La phase 1 comprend l'installation du serveur. On profitera de cette mise à niveau pour concevoir un plan de l'architecture du réseau.

15-02-044 Autorisation pour la mise à niveau des serveurs informatiques et de leurs composantes

CONSIDÉRANT QUE le conseiller responsable de la gestion des technologies de l'information a présenté au Conseil et à l'administration l'état de la situation et les solutions à privilégier;

CONSIDÉRANT QUE les vérificateurs de la Municipalité recommandent la mise à niveau des serveurs;

CONSIDÉRANT QUE le serveur actuel n'est pas adapté à l'utilisation informatique de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la sécurisation des données est déterminante pour la viabilité de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'aménagement seront réalisés à l'hôtel de ville ;



No de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Annie Lussier **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'AUTORISER** l'achat du matériel ainsi que les travaux nécessaires au montant de 11 567.35 plus taxes **ET DE PAYER** cette dépense à même le surplus non-affecté.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)	
# 1 – Annie Lussier	P	# 5 - Daniel Racette				
# 2 – Benoit Séguin	O	# 6 - Alain Poissant	O			ADOPTE A L'UNANIMITE ✓
# 3 - Claude Poissant	A	Maire :	A			ADOPTE A LA MAJORITE
# 4 – Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :				REJETE

Période de questions (Aucune personne dans la salle)

VARIA

Certificat de disponibilité de crédits

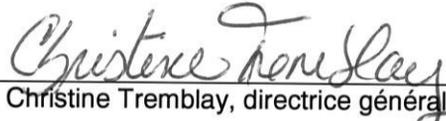
Je soussignée, directrice générale de la municipalité de Saint-Édouard, certifie qu'il y a les fonds nécessaires au budget pour toutes les dépenses ci-haut mentionnées.

15-02-045 Levée de l'assemblée

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Benoit Séguin **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **DE LEVER** la présente séance à 21h10.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)	
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette				
# 2 – Benoit Séguin	P	# 6 - Alain Poissant	O			ADOPTE A L'UNANIMITE ✓
# 3 - Claude Poissant	A	Maire :	A			ADOPTE A LA MAJORITE
# 4 – Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :				REJETE


Daniel Racette, maire suppléant


Christine Tremblay, directrice générale



No de résolution
ou annotation

